



Euthanasie et suicide : Que dit le catéchisme de l'Eglise catholique ? (suite)

Encyclique Evangelium vitæ du 25 mars 1995

L'encyclique Evangelium vitæ du 25 mars 1995 est le texte majeur auquel il faut se référer, en particulier parce qu'il engage la doctrine majeure de l'Eglise catholique et que le pape Jean-Paul II l'a déclaré tel. Jean-Paul II énonce ainsi les principes qui conduisent à interdire le recours à l'euthanasie et au suicide assisté :

65. Pour porter un jugement moral correct sur l'euthanasie, il faut avant tout la définir clairement. Par euthanasie au sens strict, on doit entendre une action ou une omission qui, de soi et dans l'intention, donne la mort afin de supprimer ainsi toute douleur.

« L'euthanasie se situe donc au niveau des intentions et à celui des procédés employés (76). »

Il faut distinguer de l'euthanasie la décision de renoncer à ce qu'on appelle « l'acharnement thérapeutique », c'est-à-dire à certaines interventions médicales qui ne conviennent plus à la situation réelle du malade, parce qu'elles sont désormais disproportionnées par rapport aux résultats que l'on pourrait espérer ou encore parce qu'elles sont trop lourdes pour lui et pour sa famille. Dans ces situations, lorsque la mort s'annonce imminente et inévitable, on peut en conscience « renoncer à des traitements qui ne procureraient qu'un sursis précaire et pénible de la vie, sans interrompre pourtant les soins normaux dus au malade en pareil cas » (77). Il est certain que l'obligation morale de se soigner et de se faire soigner existe, mais cette obligation doit être confrontée aux situations concrètes ; c'est-à-dire qu'il faut déterminer si les moyens thérapeutiques dont on dispose sont objectivement en proportion avec les perspectives d'amélioration. Le renoncement à des moyens extraordinaires ou disproportionnés n'est pas équivalent au suicide ou à l'euthanasie ; il traduit plutôt l'acceptation de la condition humaine devant la mort (78).

Dans la médecine moderne, ce qu'on appelle les « soins palliatifs » prend une particulière importance ; ces soins sont destinés à rendre la souffrance plus supportable dans la phase finale de la maladie et à rendre possible en même temps pour le patient un accompagnement humain approprié. Dans ce cadre se situe, entre autres, le problème de la licéité du recours aux divers types d'analgésiques et de sédatifs pour soulager la douleur du malade, lorsque leur usage comporte le risque d'abrégé sa vie. De fait, si l'on peut juger digne d'éloge la personne qui accepte volontairement de souffrir en renonçant à des interventions antidouleur pour garder toute sa lucidité et, si elle est croyante, pour participer de manière consciente à la Passion du Seigneur, un tel comportement « héroïque » ne peut être considéré comme un devoir pour tous. Pie XII avait déjà déclaré qu'il est licite de supprimer la douleur au moyen de narcotiques, même avec pour effet d'amoindrir la conscience et d'abrégé la vie, « s'il n'existe pas d'autres moyens, et si, dans les circonstances données, cela n'empêche pas l'accomplissement d'autres devoirs religieux et moraux (79) ».

Dans ce cas, en effet, la mort n'est pas voulue ou recherchée, bien que pour des motifs raisonnables on en coure le risque : on veut simplement atténuer la douleur de manière efficace en recourant aux analgésiques dont la médecine permet de disposer. Toutefois, « il ne faut pas, sans raisons graves, priver le mourant de la conscience de soi (80) » : à l'approche de la mort, les hommes doivent être en mesure de pouvoir satisfaire à leurs obligations morales et familiales, et ils doivent surtout pouvoir se préparer en pleine conscience à leur rencontre définitive avec Dieu.

Ces distinctions étant faites, en conformité avec le Magistère de mes Prédécesseurs (81) et en communion avec les évêques de l'Église catholique, je confirme que l'euthanasie est une grave violation de la Loi de Dieu, en tant que meurtre délibéré moralement inacceptable d'une personne humaine. Cette doctrine est fondée sur la loi naturelle et sur la Parole de Dieu écrite ; elle est transmise par la Tradition de l'Église et enseignée par le Magistère ordinaire et universel (82).

Une telle pratique comporte, suivant les circonstances, la malice propre au suicide ou à l'homicide.

(76) Congrégation pour la Doctrine de la foi, Déclaration sur l'euthanasie lura et bona (5 mai 1980), II : AAS 72 (1980), p. 546.

(77) Ibid., IV, l. c., p. 551.

(78) Cf. ibid.

(79) Discours à un groupe international de médecins (24 février 1957), III : AAS 49 (1957), p. 147 ; cf. Congrégation pour la Doctrine de la foi, Déclar. Sur l'euthanasie lura et bona (5 mai 1980), III : AAS 72 (1980), p. 547-548.

(80) Pie XII, Discours à un groupe international de médecins (24 février 1957), III : AAS 49 (1957), p. 145.

(81) Cf. Pie XII, Discours à un groupe international de médecins (24 février 1957) : AAS 49 (1957), p. 129-147 ; Congrégation du Saint-Office, Decretum de directa insontium occisione (2 décembre 1940) : AAS 32 (1940), p. 553-554 ; Paul VI, Message à la télévision française : « Toute vie est sacrée » (27 janvier 1971) : Insegnamenti IX (1971), p. 57-58 (La Documentation catholique, 1971, p. 156) ; Discours à l'International College of Surgeons (1er juin 1972) : AAS 64 (1972), p. 432-436 ; GS 27.

(82) LG 25.

CAREME 2026

Chemin de Croix

- tous les vendredis de Carême à **17h00 à l'église St Ayoul** suivi de la messe à 18h30, après la messe partage d'un bol de riz au centre paroissial
- vendredi 6 mars à 18h30 Cucharmoy

Panier solidaire : chaque paroissien doit apporter une denrée non périssable et la déposer dans un panier tous les dimanches de Carême. Les denrées récoltées seront distribuées aux bénéficiaires du Secours Catholique.

Rencontre de CARÊME 2026 au centre paroissial

« Quarante jours avec... »

Jeudi 12 mars à 20h00 - « *Quarante jours avec Elie ; détruire les faux Dieux.* »

Jeudi 26 mars à 20h00 - « *Quarante jours avec le Christ ; l'enfouissement et la maturité.* »

Animées par Fr. Jem et son épouse Marie-Cécile de la Fraternité Maranatha.

Agenda

ADORATION EUCHARISTIQUE ET CONFESSION

tous les samedis de 9h30 à 10h30 à l'**ORATOIRE** au centre paroissial

Messes en semaine et adoration sur le Secteur de Provins

Samedi 28 février

18h30 Messe à St Quiriace –

*Intentions demandées : Clément Mendy-
Micheline Thibault*

18h30 Messe à Chalautre la Petite

Dimanche 1^{er} mars – 2^{ème} Dimanche de Carême

10h30 Messe à St Ayoul

*Défunts de la semaine : Christophe Desruet –
Jean-Marie Deforge – Antonio Casabo*

Intentions demandées :

*+ Défunts : Jean Barruet – Jeannine Jacob – pour les
défunts de la famille Bouvrain – Pierre Vilmain et
Joachim Prel et sa famille – Dominique Marquot –
Famille Duchesnay-Delestsre – Famille Jacques –
Maria do Céu De Faria*

10h30 Messe à Longueville

Lundi 2 mars

18h30 messe à Longueville

Mardi 3 mars

8h45 Messe à l'oratoire

8h45 Messe à Longueville

Mercredi 4 mars

8h45 Messe à l'oratoire

18h30 Messe à Longueville

Jeudi 5 mars

9h00-18h00 Adoration à l'oratoire

8h45 Messe à Longueville

18h30 Messe à l'oratoire

Vendredi 6 mars

18h30 Messe à l'oratoire

18h30 Messe à Longueville puis Adoration

Samedi 7 mars

18h30 Messe à St Quiriace – Champbenoist

Dimanche 8 mars – 3^{ème} Dimanche de Carême

**10h30 Messe à St Ayoul - 1^{er} Scrutin pour
les catéchumènes**

10h30 Messe à Longueville

Le 1^{er} vendredi du mois

17h30 Vêpres – Adoration du St Sacrement
à l'oratoire – centre paroissial

Messes sur le Pôle

Messe à Chenoise : Mercredi

Chapelet à 18h00 suivi de la messe à 18h30

Samedi 28 février

**18h30 St Quiriace – Chalautre la Petite –
Montigny Lencoup**

Dimanche 1^{er} mars

10h00 Donnemarie

10h30 St Ayoul – Longueville –

**Bray s/Seine – Chenoise– Bezalles -
Villiers St Georges**

Samedi 7 mars

**18h30 St Quiriace – Champbenoist –
Jutigny**

Dimanche 8 mars

10h00 Donnemarie

10h30 St Ayoul – Longueville –

**Bray s/Seine – St Hilliers – Bezalles -
Villiers St Georges**

Samedi 14 mars

**18h30 St Quiriace – Ste Colombe –
Châtenay s/Seine**

Dimanche 15 mars

10h00 Donnemarie

10h30 St Ayoul – Longueville –

**Bray s/Seine - Chenoise – Bezalles -
Villiers St Georges**

Obsèques

. lundi 2 mars à 14h30 St Ayoul

Jacqueline Morin

INFORMATIONS

CONCILE PROVINCIAL / Consultations

Paroisse de Provins - Samedi 7 mars 2026 de 15h30 à 17h00 au centre paroissial

Qui : EAP – Groupes de prières – Associations – Scouts – tous les fidèles – Servants de messe

FORMATION pour distribuer la COMMUNION le dimanche à la messe.

Le Père Séraphin vous donne rendez-vous le **samedi 21 mars à 15h30** au centre paroissial de Provins pour une formation pour distribuer la Communion à la messe, cette formation concerne les acolytes (laïcs qui aident déjà à la distribution de la Communion) et pour ceux qui souhaitent le faire.

Rando-Clocher : Mercredi 4 mars à Balloy
rendez-vous à 14h au PARKING DES RANDONNEURS. En face de l'église.

En route vers les JMJ 2027 à Séoul

Le Pape Léon XIV à la rencontre des jeunes du monde entier !

Réunion d'informations

Samedi 14 mars 2026

. 18h30 : messe à l'église de l'Immaculée Conception à Melun

. 19h30 à 21h30 : échanges – repas partagé (amène un plat à partager)

49 avenue du Général de Gaulle à Melun

jmj@catho77.fr

Ces **samedis 14 et 21 février, 786 catéchumènes jeunes et adultes** ont été appelés aux sacrements de Pâques. Lors de la célébration de dimension diocésaine, les catéchumènes ont répondu "me voici" à l'appel de leur nom par l'évêque. Ils recevront les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie) lors de la vigile pascale dans leur paroisse.

Avec ces catéchumènes nous allons vivre notre Carême en étant des disciples missionnaires, des disciples du Christ vivant. Nous le faisons avec notre charité, notre prière, notre louange. Le Christ est vivant ! + Jean-Yves Nahmias, Évêque de Meaux

Le **mardi 10 mars 2026 à 20h00**, le Rotary Club de Provins organise en avant-première, la projection du film « **Compostelle** » ;

L'objectif, pour cette 20ème édition, est de soutenir la recherche sur le cerveau avec Espoir en Tête.

Le prix des places est de 15€ / 8.00 € étant reversé à l'association Espoir En Tête.

Réservation par mail : jerome.daridan.agt@axa.fr

Un grand merci d'avance pour votre présence et votre soutien.

Texte des Proverbes et réflexion

*** PROVERBES 7 :2**

"Observe mes préceptes, et tu vivras; Garde mes enseignements comme la prune de tes yeux."

*** REFLEXION :**

Chers amis, en ce moment de grâce, Dieu, loin de nous menacer, nous ouvre un chemin de conversion et de retour à son amour infini. Depuis le début du Carême, nous avons entendu les auteurs des Saintes Écritures nous présenter plusieurs chemins, tout en nous invitant à choisir celui de la vie. Ce verset du livre des Proverbes souligne la nature vivifiante des enseignements de la sagesse, l'importance de suivre les instructions de Dieu et de les garder avec soin, comme la prune de nos yeux, qui est essentielle pour la vie. Le Seigneur nous encourage à chérir et protéger ces instructions comme nous le ferions pour quelque chose d'extrêmement précieux.

Aujourd'hui ne fermons pas notre cœur, mais écoutons la voix du Seigneur. Voilà l'invitation à un comportement à adopter en recevant les enseignements divins, afin de les maintenir dans notre vie quotidienne. **BON ET FRUCTUEUX CARÊME !**